

## DOCTRINE

- 7 ♦ **La machine en tant qu'auteur**  
Daniel Gervais
- « L'œuvre littéraire et artistique doit-elle avoir un auteur humain pour être protégée par le droit d'auteur ? La machine peut-elle être un auteur ? De nombreuses productions du domaine littéraire et artistique sont déjà le fruit de logiciels d'intelligence artificielle (IA). Cet article passe en revue les principaux arguments pour et contre la protection des productions IA par le droit d'auteur et conclut que la réponse à la question posée est négative.
- 13 ♦ **L'interprétation des revendications de brevet**  
Frédéric Pollaud-Dulian
- « Alors qu'il est convenu que les revendications définissent l'objet et l'étendue du brevet, les règles régissant l'interprétation de ces énoncés à la frontière du droit et de la technique ne sont que rarement approfondies en doctrine. Cette étude contribue à bâtir une méthode, prenant en compte à la fois les finalités, les règles, le champ et les limites de l'interprétation.
- 21 ♦ **Vers un droit européen des contrats de propriété littéraire et artistique ?**  
Vincent Varet
- « La directive sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique adoptée le 17 avril 2019 opère une évolution aussi discrète que notable en procédant à un début d'harmonisation des règles régissant les contrats d'auteurs et d'artistes interprètes. L'objet du présent article est de présenter le champ de cette harmonisation et la teneur de ces règles qui visent à protéger les auteurs et les artistes-interprètes en tant que parties faibles aux contrats.

## CHRONIQUES

- 33 ♦ **Droit d'auteur et droits voisins**  
André Lucas  
Jean-Michel Bruguière  
Carine Bernault
- 70 ♦ **Droit des marques et autres signes distinctifs**  
Julien Canlorbe  
Caroline Le Goffic
- 99 ♦ **Droit des créations techniques**  
Jean-Christophe Galloux  
Christian Derambure
- 114 ♦ **Droit public des propriétés intellectuelles**  
Nicolas Binctin  
Norbert Foulquier  
Grégory Kalfleche  
Jean-Gabriel Sorbara

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

- 125 ♦ **Lettre de Chine**  
**La loi chinoise sur le e-commerce changera-t-elle le paysage de la lutte contre la contrefaçon en ligne ?**  
Shujie Feng
- « La loi chinoise sur l'e-commerce du 31 août 2018 a renforcé les régimes de lutte contre la contrefaçon en ligne. La nouvelle procédure de notice and take down entraînera la suppression automatique des informations suspectées de porter atteinte au droit de propriété intellectuelle et la clarification des responsabilités indirectes des plateformes donnera lieu à davantage d'obligations en matière de mesures de prévention.

REVUE DES THÈSES

---

- 136    ♦ **Médicaments et propriété**  
         Alexandra Mendoza-Caminade

ACTUALITÉS

---

- 138    ♦ **Agenda de l'IRPI**
- 139    ♦ **Publications récentes**
- 141    ♦ **Note aux auteurs**